

Expertise-Comptable
Audit & Commissariat aux comptes
Social & Ressources Humaines
Juridique
Informatique et Digital
Patrimoine
Stratégie & Conseil

RAPPORT DE TRANSPARENCE

Exercice clos le 31 Juillet 2022

Prévu par l'article R.823.21 du Code de Commerce

SOMMAIRE

1. [NOTRE EDITO](#)
2. [NOTRE ORGANISATION ET NOTRE GOUVERNANCE](#)
3. [NOTRE GESTION DES RISQUES](#)
4. [NOS CLIENTS](#)
5. [NOS RESSOURCES HUMAINES](#)

1. NOTRE EDITO

Le Groupe Ecomex CGR est fier de publier son rapport annuel de transparence qui fournit l'ensemble des informations nécessaires, permettant à chacun d'apprécier l'adéquation de nos valeurs avec nos missions quotidiennes auprès de nos clients.

Le Groupe Ecomex CGR a grandi rapidement, ce qui lui permet de bénéficier aujourd'hui des avantages d'un Groupe, tout en conservant l'esprit de « profession libérale » avec comme priorité la satisfaction et la proximité clients.

Dans une économie en pleine mutation, en pleine crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, le Groupe Ecomex CGR se fait un devoir d'apporter de la confiance à ses clients, ses collaborateurs ainsi qu'aux différents acteurs du marché.

Aussi le rapport de transparence du Groupe Ecomex CGR constitue-t-il un élément essentiel dans cette démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos prestations et ce, dans le respect strict de la déontologie inhérente à notre métier de Commissaire aux Comptes.

L'humain demeurant au cœur de notre projet d'entreprise, nous profitons de ce rapport pour remercier l'ensemble des collaborateurs du Groupe Ecomex CGR pour leur engagement et leur mobilisation auprès de nos clients.

Le rapport de transparence du Groupe Ecomex CGR présente donc l'organisation interne ainsi que les processus mis en place, dans le cadre de la prise en compte de la gestion des risques du cabinet ; il s'inscrit dans le cadre d'une démarche permanente d'amélioration de la qualité de nos missions et dans le strict respect de la déontologie, élément essentiel à notre métier de Commissaire aux Comptes.

L'ensemble des associés s'inscrivent dans cette démarche de transparence, dans le respect des normes d'exercice professionnel.

Emmanuel MORON

Corinne LAGOA

Pierre BERNARD

Président du Groupe

Associée DG Responsable de l'Audit

Associé DG Responsable Qualité

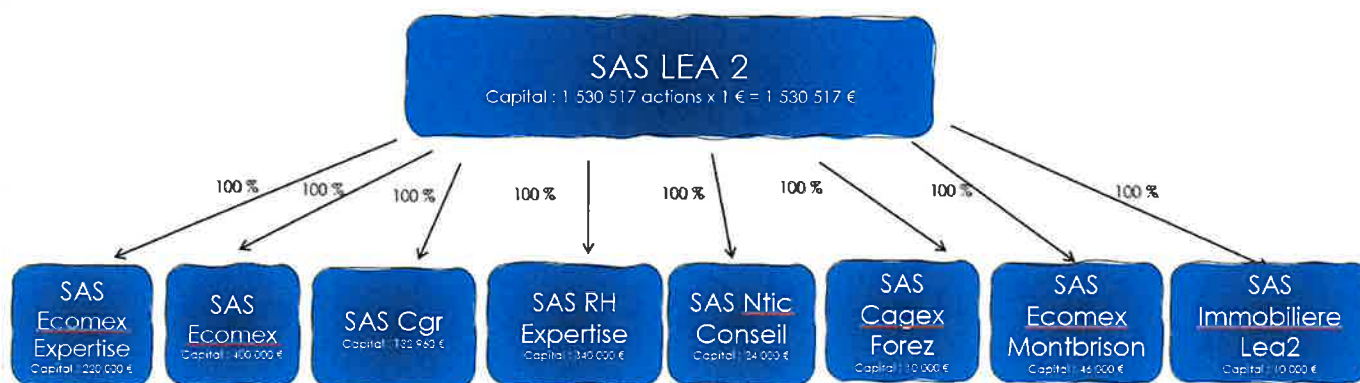
2. NOTRE ORGANISATION ET NOTRE GOUVERNANCE

2.1. Notre organisation juridique du Groupe Ecomex CGR

Le Groupe Ecomex CGR opère au travers de différentes entités juridiques.

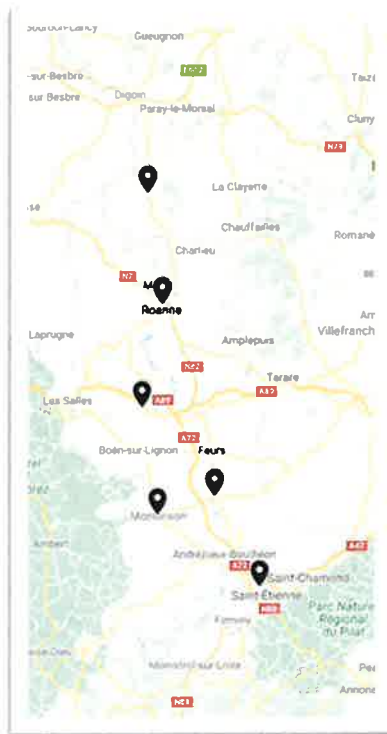
L'organisation de ces entités résulte à la fois de leur évolution historique, des activités exercées et des obligations s'appliquant aux professions réglementées dans les métiers du chiffre et du droit (commissaires aux comptes, experts-comptables...).

Le Groupe Ecomex CGR constitue donc un ensemble opérationnel dont le management et l'organisation sont communs et détenus juridiquement par une société Holding, la SAS LEA 2 (Loire Expertise Audit) au capital de 1 530 517 €, dont le siège est situé 69, Rue Saint-Simon - 42 000 Saint-Etienne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Etienne sous le numéro 799 125 703, membre de la compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon.



2.2. Notre présence étendue sur le territoire ligérien

Partenaire de la vie économique et très attaché à son territoire, le Groupe Ecomex CGR rayonne sur l'ensemble du département de la Loire, ainsi que les territoires limitrophes, au travers de ses 6 agences de proximité.



Agence de Saint-Etienne

69, rue Saint Simon
42 000 Saint-Etienne

Agence de Marcigny

ZI Saint-Nizier
71 100 Marcigny

Agence de Montrond les Bains

34, Avenue de la Route Bleue
42 210 Montrond-les-Bains

Agence de Montbrison

2, Boulevard de Chavassieu
42 600 Montbrison

Agence de Roanne

50, rue Albert Thomas
42 300 Roanne

Agence de St Germain Laval

407, rue nationale
42 260 Saint-Germain-Laval

2.3. Notre palette élargie d'activités

Le Groupe Ecomex CGR développe une offre de services élargie et organisée en départements spécialisés au sein de 6 grands pôles :

Audit Légal et Contractuel

Le Groupe Ecomex CGR intervient dans la certification des comptes d'une centaine d'entités ; au-delà de ces audits légaux, le Groupe assure également des audits dits « contractuels » pour sécuriser bons nombres d'opérations, ainsi que de nombreuses missions exceptionnelles (transformation, apports...)

Expertise Comptable

Le Groupe Ecomex CGR assure l'ensemble des missions d'expertise comptable en s'adaptant aux spécificités de sa clientèle en assurant les travaux de comptabilité, de gestion et de pilotage de l'activité ainsi que de l'assistance fiscale.

Gestion Sociale

Le Groupe Ecomex CGR très attaché aux Ressources Humaines a développé un service d'accompagnement en matière sociale avec la gestion des paies et déclarations y afférentes, mais en développant un service plus large en matière de « bonnes pratiques » dans la gestion du personnel.

Juridique

Le Groupe Ecomex CGR propose un service de secrétariat juridique avec un accompagnement personnalisé en fonction de la situation.

Patrimoine

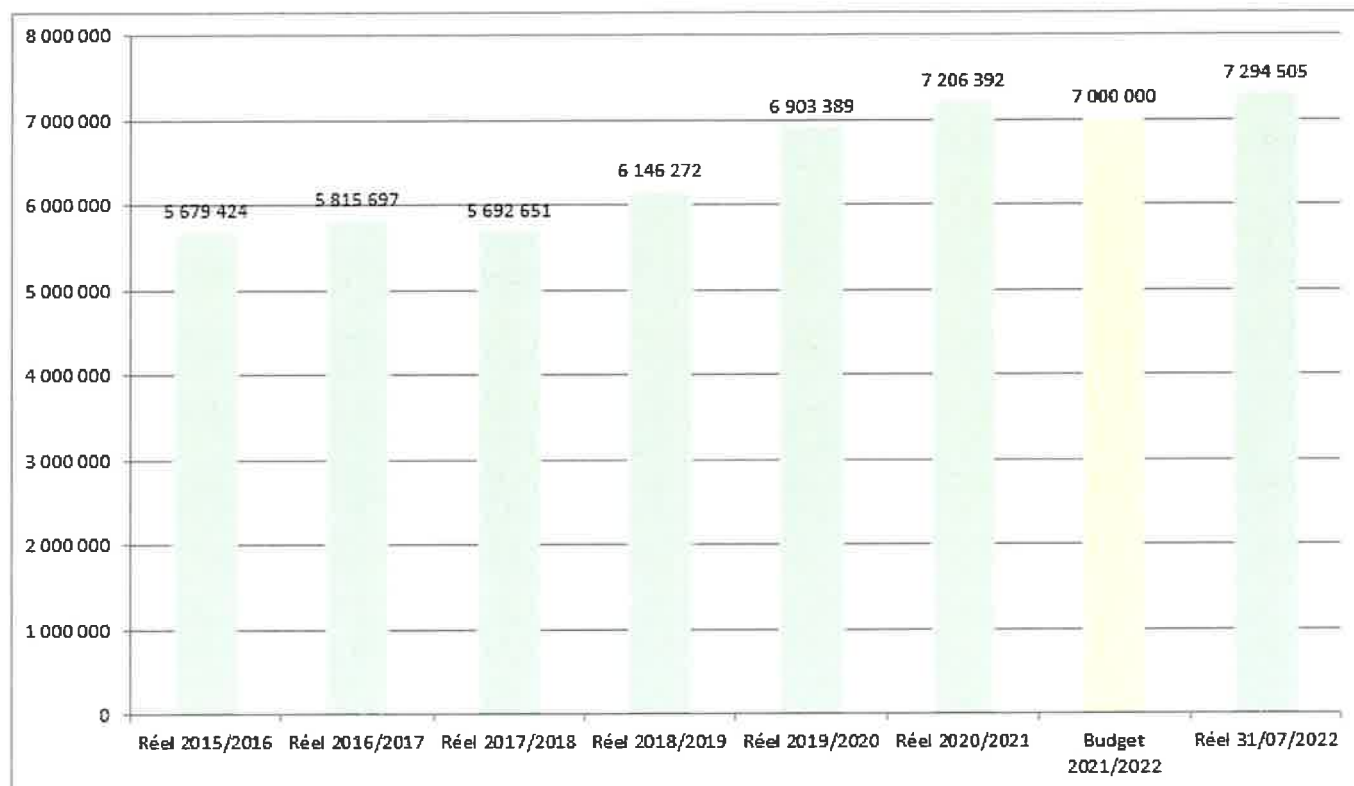
Le Groupe Ecomex CGR développe une offre en termes de gestion patrimoniale afin d'entourer la situation des dirigeants, de leur entreprise et de leur famille en demeurant objectif de par notre indépendance.

Informatique et Digital

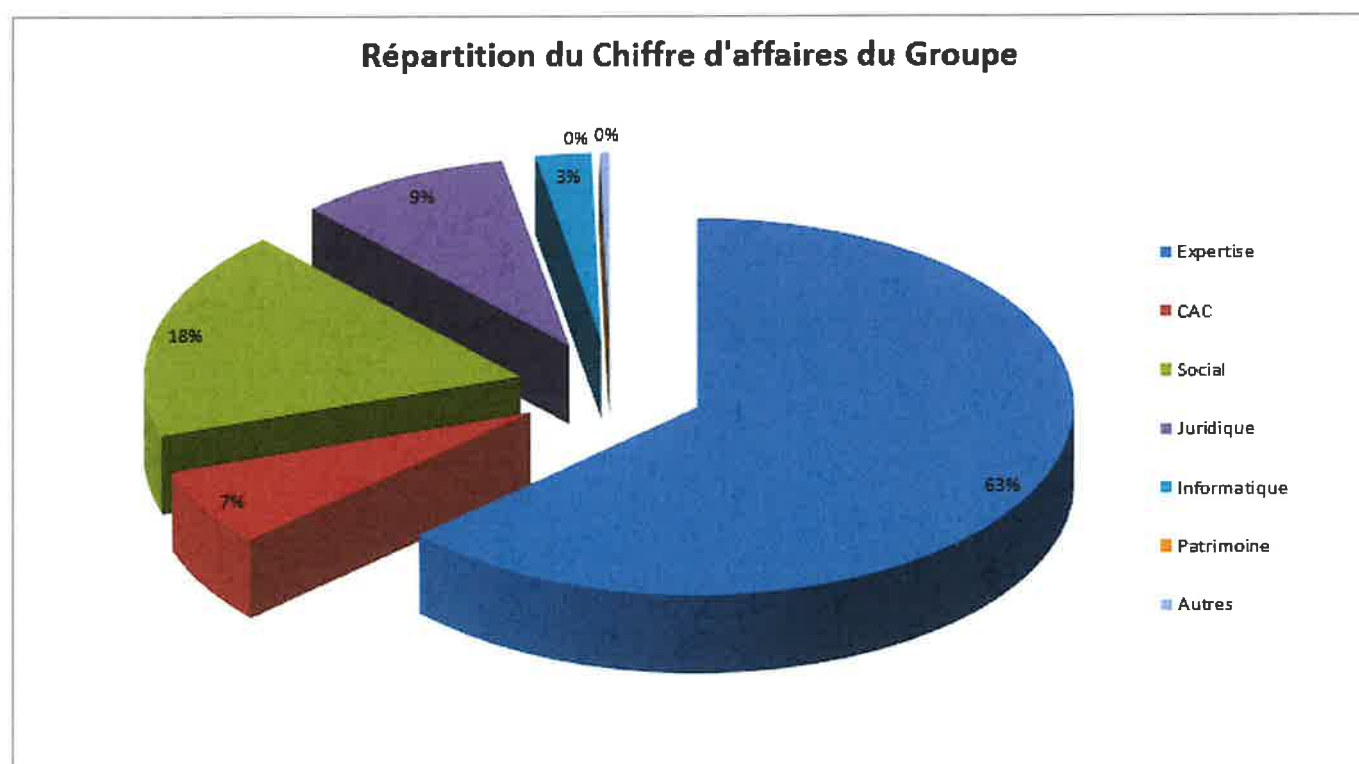
Le Groupe Ecomex CGR propose un accompagnement et des conseils en matière de solutions digitales, d'intégration, d'infogérance et de outsourcing.

2.4. Nos données financières du Groupe Ecomex CGR

Malgré la pandémie de Covid 19 un contexte économique incertain, le Groupe Ecomex CGR poursuit sa croissance en termes de chiffre d'affaires en générant près de 7 300 K€ en 2022.



Le Groupe Ecomex CGR réalise ainsi un chiffre d'affaires consolidé de 7 300 K€, dont 490 K€ sur les missions d'audit légal et contractuel.



2.5. Notre gouvernance au sein du Groupe Ecomex CGR

- **La Direction Générale**

Monsieur Emmanuel Moron est Président de LEA 2 (SAS) ainsi que de l'ensemble des filiales du Groupe Ecomex CGR depuis le 11 décembre 2013.

Il dirige le Comité Exécutif composé des associés responsables des métiers et des fonctions.

Cette direction a pour mission de mettre en place et surveiller la bonne application des standards de qualité afin d'assurer l'excellence des services rendus, la satisfaction clients, le respect des textes légaux et réglementaires applicables aux différentes activités en respectant une éthique, les règles d'indépendance ainsi que les valeurs portées par le groupe.

- **Les Associés**

Les associés se prononcent en tant qu'actionnaires sur les résolutions qui leur sont soumises lors des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, selon la nature de la décision à prendre.

L'ensemble des associés prennent part à l'animation du Comité Exécutif qui se réunit périodiquement et traite des sujets portant sur les déclinaisons opérationnelles de la politique générale du Groupe Ecomex CGR.

Enfin, l'ensemble des associés sont en charge des différentes commissions générales (comptabilité, contrôle de gestion, RH, formation, qualité, communication, marketing, informatique, développement) et techniques (audit, expertise comptable, social, juridique).

3. NOTRE GESTION DES RISQUES

Le Groupe Ecomex CGR s'est doté depuis plusieurs années, dans le cadre des missions de Commissariat aux Comptes, d'un système interne de gestion de la qualité qui intègre une commission dédiée dirigée par un associé membre du Comité Exécutif.

Le Groupe Ecomex CGR attache une importance toute particulière au respect de la qualité des prestations qu'il effectue dans le cadre de son exercice professionnel articulé autour de trois axes :

- ☐ Le respect des règles déontologiques
- ☐ La qualité de l'audit
- ☐ La bonne affectation des tâches au niveau des responsabilités

L'ensemble des procédures mises en œuvre répond aux dispositions édictées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et fait l'objet de contrôles annuels (qualité et réglementaire).

3.1. La déclaration de la direction

La direction du Groupe Ecomex CGR déclare avoir pris l'ensemble des dispositions afin de s'assurer de la qualité de ses missions d'audit légal dans le respect des règles déontologiques ainsi que des normes d'exercice professionnel.

La direction du Groupe Ecomex CGR déclare s'être assurée du respect du principe d'indépendance via des procédures adéquates et des contrôles suffisants.

La direction du Groupe Ecomex CGR déclare enfin avoir mis en place un système de contrôle qualité permettant une gestion de risques appropriée.

3.2. L'indépendance

Le Groupe Ecomex CGR a mis en place des procédures internes destinées à éviter des situations de conflits d'intérêts ou de perte d'indépendance, dont les principales dispositions sont rappelées ci-après :

- **Déclaration d'indépendance**

Le Groupe Ecomex CGR fait signer chaque année à l'ensemble des associés et collaborateurs un engagement d'indépendance qui fixe les diverses règles à respecter et stipule l'absence d'incompatibilité pour l'ensemble des dossiers dont ils sont en charge.

Les situations éventuelles de non-respect sont soumises au Comité Exécutif qui statue sur les arbitrages à prendre afin d'être en conformité.

- **Acceptation des nouveaux mandats**

Le Groupe Ecomex CGR a mis en place une procédure d'acceptation des nouveaux mandats lors de chaque sollicitation de prospect.

Ainsi, un questionnaire d'acceptation est complété par l'associé signataire afin de s'assurer de l'absence de risque en matière d'indépendance ou de conflits d'intérêts et est adressé à chacun des associés pour signature.

- **Maintien des mandats**

Le Groupe Ecomex CGR a également mis en place une procédure de maintien des mandats ; ainsi une revue annuelle est effectuée par le Responsable qualité qui apprécie le respect des conditions du maintien des mandats en portefeuille, après consultation de chacun des associés.

- **Rotation des associés signataires**

Le Groupe Ecomex CGR a enfin mis en place une procédure de rotation des associés signataires pour les dossiers d'appel public à l'épargne ainsi que pour les mandats d'entités d'intérêt public, conformément aux dispositions de l'article L.822-14 du Code de Commerce, afin de vérifier chaque année le respect de ces dispositions et d'anticiper les éventuels changements.

3.3. Le contrôle qualité

Le Groupe Ecomex CGR a mis en place des procédures internes destinées à éviter des situations de conflits d'intérêts ou de perte d'indépendance, dont les principales dispositions sont rappelées ci-après :

- **Description du système interne de contrôle qualité**

Le Groupe Ecomex CGR a défini et mis en œuvre une politique qualité permanente formalisés dès la remise du livret d'accueil au nouveau collaborateur et traduit dans le manuel des procédures actualisé chaque année.

Le manuel des procédures du Groupe Ecomex CGR prévoit notamment un contrôle annuel **du responsable qualité** sur l'ensemble du portefeuille qui rend compte annuellement du respect des procédures, **une supervision permanente** des dossiers et des équipes, assurée par les associés signataires.

- **Contrôle qualité de la CNCC**

Le Groupe Ecomex CGR a fait l'objet d'un contrôle, en application des dispositions de l'article R821-26 du Code de Commerce, au cours du mois de novembre 2018 dont la réalisation a été déléguée par le H3C à la CNCC.

Les conclusions du rapport réceptionné le 21 janvier 2019 ne nécessitent pas de développement particulier dans ce présent exposé.

- **Contrôle qualité de OEC**

Le Groupe Ecomex CGR a fait l'objet d'un contrôle, conduit conformément à l'arrêté du 3 mai 2012 portant agrément du titre I à IV du règlement intérieur adopté par le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts comptables en application du décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'organisation du contrôle qualité, au cours du mois d'octobre 2018.

Les conclusions du rapport réceptionné le 23 janvier 2019 ne nécessitent pas de développement particulier dans ce présent exposé.

- **Politique de maintien de la qualité**

Le Groupe Ecomex CGR a mis en place une politique « active » de maintien de la qualité au travers de différentes commissions.

La veille stratégique :

Le Groupe Ecomex CGR assure une veille stratégique qui s'appuie sur un suivi de l'actualité professionnelle.

La veille documentaire :

Le Groupe Ecomex CGR a accès à une base documentaire élargie permettant un suivi des textes législatifs, réglementaires et professionnels.

La maintenance informatique :

Le Groupe Ecomex CGR bénéficie au travers de sa filiale informatique d'une maintenance permanente de l'ensemble des outils d'analyse et autres supports dématérialisés.

La formation :

Le Groupe Ecomex CGR, après les entretiens annuels, définit chaque année un plan de formation pour l'ensemble du personnel (associés et collaborateurs) afin que chacun progresse tant en termes de compétences techniques, comportementales et managériales.

3.4. Le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le Groupe Ecomex CGR a mis en place des procédures internes spécifiques liées à la lutte contre le blanchiment.

Celles-ci sont applicables dès la phase d'acceptation de la mission et doivent être complétées lors des conclusions relatives à l'examen du contrôle interne de l'entité contrôlée.

4. NOS CLIENTS

Le Groupe Ecomex CGR accompagne à la date du présent rapport des clients faisant appel public à l'épargne, des clients établissement de crédit ou des clients faisant appel à la générosité publique suivant :

Entité	Dernier exercice clos de l'entité	Typologie	CAC Titulaire
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE - HAUTE-LOIRE SIGLE : C.R.C.A.M. LOIRE HAUTE-LOIRE	31/12/2021	Etablissement de crédit	ECOMEX
LHL IMMOBILIER	31/12/2021	Filiale C.R.C.A.M. LOIRE HAUTE-LOIRE	ECOMEX
COFAM		Filiale C.R.C.A.M. LOIRE HAUTE-LOIRE	ECOMEX
LOCAM		Filiale C.R.C.A.M. LOIRE HAUTE-LOIRE	ECOMEX
SIRCAM		Filiale C.R.C.A.M. LOIRE HAUTE-LOIRE	ECOMEX

Les honoraires de l'exercice clos au 31 juillet 2022 relatifs à l'audit légal se répartissent ainsi :

- i) Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public : 83 850 € H.T.
- ii) Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités (non EIP) : 363 980 € H.T.
- iii) Les revenus provenant de services autres que d'audit autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit : 5 000 € H.T.
- iv) Les revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités : 29 650 € H.T.

5. NOS RESSOURCES HUMAINES

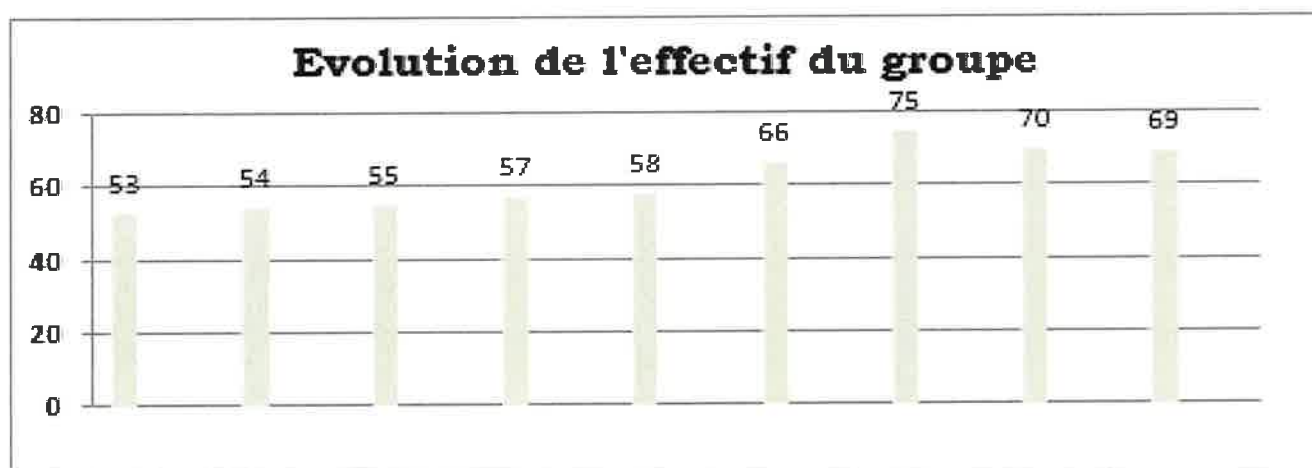
Le Groupe Ecomex CGR est composé au 30 Septembre 2022 de 69 personnes dont 57 collaborateurs dirigés par 8 associés.

5.1. Nos collaborateurs

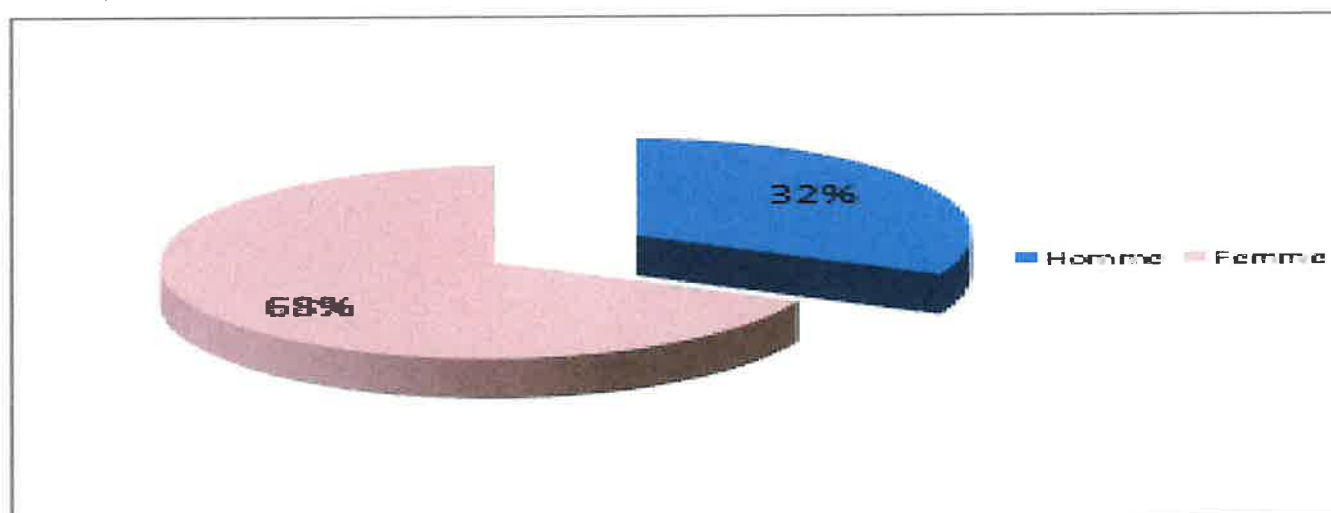
Le Groupe Ecomex CGR est composé de 69 personnes réparties de la façon suivante :

Catégories	Totaux	CAC	Non CAC	Services
Associés	8	4	4	0
Managers	7	1	6	0
Collaborateurs	49	2	47	0
Services généraux	5	0	0	5
Totaux	69	7	57	5

Le Groupe Ecomex CGR voit ses effectifs évoluer progressivement en cohérence avec l'évolution de son activité :



Le Groupe Ecomex CGR demeure attachée au respect de la mixité de ses équipes.



5.2. Nos associés

Le Groupe Ecomex CGR est dirigé par une équipe de 8 associés répartis de la façon suivante :

Associés	CAC	Expertise	Social	Juridique
Emmanuel Moron	X	X		
Corinne Lagoa	X	X		
Pierre Bernard	X	X		
Jean-Baptiste Bayard	X	X		
Ludovic Cizeron *		X		
Gaëtan Rousset *		X		
Dominique Lafaurie *				X
Karima Mouhli *			X	

*Associés non diplômés d'expertise comptable

Le Groupe Ecomex CGR a fixé un barème de rémunération fixe globale des associés en fonction du niveau, de l'ancienneté et des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles exercées.

Il n'y a aucune rémunération variable des associés. Par conséquent, aucune incitation financière ne peut conduire un associé à se mettre en infraction avec les règles d'indépendance fixées.

5.3. Nos formations

Le Groupe Ecomex CGR s'assure du développement des compétences techniques de ses collaborateurs en élaborant chaque année un plan de formation global pour le Groupe.

Ce dernier se base à la fois sur les choix stratégiques du Groupe mais aussi sur les besoins exprimés lors des entretiens annuels du personnel.

Le plan de formation comprend notamment :

- **Planning annuel des actualités**

Le Groupe Ecomex CGR conçoit annuellement un planning des actualités en fonction des spécificités des activités.

- **Planning annuel des formations collectives**

Le Groupe Ecomex CGR établit un planning des formations techniques collectives, notamment en termes de digitalisation depuis 3 ans.

- **Planning annuel des formations individuelles**

Le Groupe Ecomex CGR, enfin, vérifie l'adéquation des formations individuelles avec une attention particulière aux préparations d'examens et suivi de stages obligatoires.

Au cours de l'exercice 2021/2022, et malgré la pandémie de Covid 19, le Groupe Ecomex CGR a consacré :

Infos clés Formation du cabinet



5.4. Notre attestation du respect des obligations en matière de formation

Le Groupe Ecomex CGR déclare que la politique de formation mise en œuvre permet d'assurer le respect des obligations de formation des associés commissaires aux comptes prévues aux articles L.82-4 et R.822-61 du Code de Commerce.

Fait à Saint-Etienne, le 30 septembre 2022

Emmanuel MORON

Président du Groupe

Corinne LAGOA

Associée DG Responsable de l'Audit

Pierre BERNARD

Associé DG Responsable Qualité

Article 13 du Règlement (UE) No 537/2014 du parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014

- a) Une description de la structure juridique et de la structure du capital du cabinet d'audit ;
- b) Lorsque le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit est membre d'un réseau :
 - i) Une description de ce réseau et de son organisation juridique et structurelle ;
 - ii) Le nom de chaque contrôleur légal des comptes intervenant à titre individuel ou du cabinet d'audit qui est membre du réseau ;
 - iii) Les pays dans lesquels chaque contrôleur légal des comptes intervenant à titre individuel ou le cabinet d'audit qui est membre du réseau a le statut de contrôleur légal des comptes, ou les pays dans lesquels se situe son siège social, son administration centrale ou son siège d'exploitation principal ;
 - iv) Le chiffre d'affaires total réalisé par les contrôleurs légaux des comptes intervenant à titre individuel et les cabinets d'audit qui sont membres du réseau provenant du contrôle légal d'états financiers annuels et consolidés ;
- c) Une description de la structure de gouvernance du cabinet d'audit ;
- d) Une description du système interne de contrôle qualité du contrôleur légal des comptes ou du cabinet d'audit et une déclaration de l'organe d'administration ou de direction concernant l'efficacité de son fonctionnement ;
- e) La date du dernier examen d'assurance qualité visé à l'article 26 ;
- f) La liste des entités d'intérêt public pour lesquelles le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit a effectué des contrôles légaux des comptes au cours de l'exercice précédent ;
- g) Une déclaration concernant les pratiques du contrôleur légal des comptes ou du cabinet d'audit en matière d'indépendance et confirmant qu'une vérification interne du respect de cette indépendance a été effectuée ;
- h) Une déclaration concernant la politique du contrôleur légal des comptes ou du cabinet d'audit en matière de formation continue des contrôleurs légaux des comptes visée à l'article 13 de la directive 2006/43/CE ;
- i) Des informations sur la base de rémunération des associés au sein des cabinets d'audit ;
- j) Une description de la politique du contrôleur légal des comptes ou du cabinet d'audit en matière de rotation des associés d'audit principaux, conformément à l'article 17, paragraphe 7 ;
- k) Si ces informations ne sont pas communiquées dans ses états financiers au sens de l'article 4, paragraphe 2, de la directive 2013/34/UE, des informations sur le chiffre d'affaires total du contrôleur légal des comptes ou du cabinet d'audit, ventilé selon les catégories suivantes :
 - i) Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public ;
 - ii) Les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités ;
 - iii) Les revenus provenant de services autres que d'audit autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit ; et
 - iv) Les revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités.